



REPUBLIQUE HELLENIQUE

Représentation Permanente de Grèce
Auprès de l'OTAN

Bruxelles, 18 mars, 2025

Reference Number: 1507

A':

Facilites et Services M.G

Erpsestraat 31
1930, Nossegem, Belgium
TVA: BE0786218850
Email: siskas.nettoyage@gmail.com

NOMELI SPRL

Petite rue L'Olivier 17
1030, Schaerbeek, Belgium
TVA: 0728570661
Email: nomeli.netco@hotmail.com

Subject: Appel d'offres pour l'entretien du jardin de la résidence du Représentant Permanent de Grèce auprès de l' OTAN.

La Représentation permanente de la Grèce auprès de l'OTAN, compte tenu des dispositions de la loi 4412/2016, telle que modifiée et en vigueur, fait appel à votre entreprise pour une offre de prix pour l'entretien de son jardin sur le Domaine du Fuji, BE-1970 Wezembeek-Oppeem Résidence de l'Ambassadeur, dans le but de nouer un contrat d'une procédure directe.

Services fournis :

- Entretien de la pelouse du jardin
- Entretien des haies et des arbustes
- Entretien parking et chemins
- Entretien des rosiers
- Entretien du court de tennis
- Entretien de tous les parterres de fleurs
- Entretien les gouttières autour de la maison
- Nettoyage des gouttières autour de la maison

L'offre de prix doit comprendre :

- La description détaillée des travaux et des matériaux pour l'entretien du jardin.
- La fréquence des travaux d'entretien du jardin ci-dessus avec une référence précise au nombre des visites par mois.

- À noter que pour l'année actuelle le contrat sera en vigueur dès le mois qui suit le mois de signature du contrat.
- Le prix final de l'offre, toutes charges comprises, comprenant le coût mensuel des travaux d'entretien du jardin.
- La TVA correspondante du prix final
- Le mode de paiement
- La durée de validité de l'offre (pas moins de 1 mois)

Critères d'évaluation :

- Remplir la totalité de conditions décrites ci-dessus
- Le coût des travaux d'entretien du jardin, ne doit pas dépasser le montant de 1.600,00 € hors TVA par mois.

Procédure à suivre :

Les offres peuvent être envoyées sous forme électronique à l'adresse électronique de la Représentation permanente de la Grèce auprès de l'OTAN : greek.delegation@grdel-nato.be au plus tard le 21/3/2025. Les offres de prix d'entreprises qui n'avaient pas été invitées ne seront pas prises en considération.

La Représentation permanente de la Grèce auprès de l'OTAN se réserve le droit de demander des informations supplémentaires nécessaires à la documentation et à l'évaluation de l'offre, et le contractant est tenu de les fournir. En outre, la Représentation permanente de la Grèce auprès de l'OTAN se réserve le droit d'annuler et de répéter la procédure avec ou sans modification des termes, sans aucune réclamation financière de la part du contractant.

Avant de signer le contrat l'entreprise doit fournir :

- Son numéro d'immatriculation fiscale et d'assurance
- Son compte bancaire IBAN
- Projet de contrat

La Représentante Permanente



Vasiliki Gounari
Ambassadeur